

CHATEAUGIRON (35 410)

Le Courtil : 4 lots



SECIB PROMOTION
1 Place de la Gare
35000 RENNES
Téléphone : 02.52.56.13.53

PLAN DE COMMERCIALISATION

Plan de situation (sans échelle)



Agence de ACIGNÉ
10 Z.A. Le Boulais - 35690 ACIGNÉ
Téléphone : 02.99.62.52.10
e-mail : acigne@hamel-ge.com

RAPPELS ET OBLIGATIONS

- La position des ouvrages techniques (branchements, coffrets, candélabres, grilles, etc...) est donnée à titre purement indicatif. Elle est susceptible d'être modifiée par le maître d'ouvrage sans que l'acquéreur puisse exercer quelque recours que ce soit contre le maître d'ouvrage. Par conséquent, la position des différents éléments techniques devra être impérativement vérifiée avant le démarrage de la construction.
- Implantation de la construction obligatoire par un géomètre agréé
- Les cotes "projet" sont non contractuelles et doivent être contrôlées par les entreprises.
- Les superficies des lots sont données à titre indicatif. Elles ne seront définitives qu'à l'issue des opérations de délimitation & bornage réputées conformes.

CHATEAUGIRON

Le Courtil

LOT 2

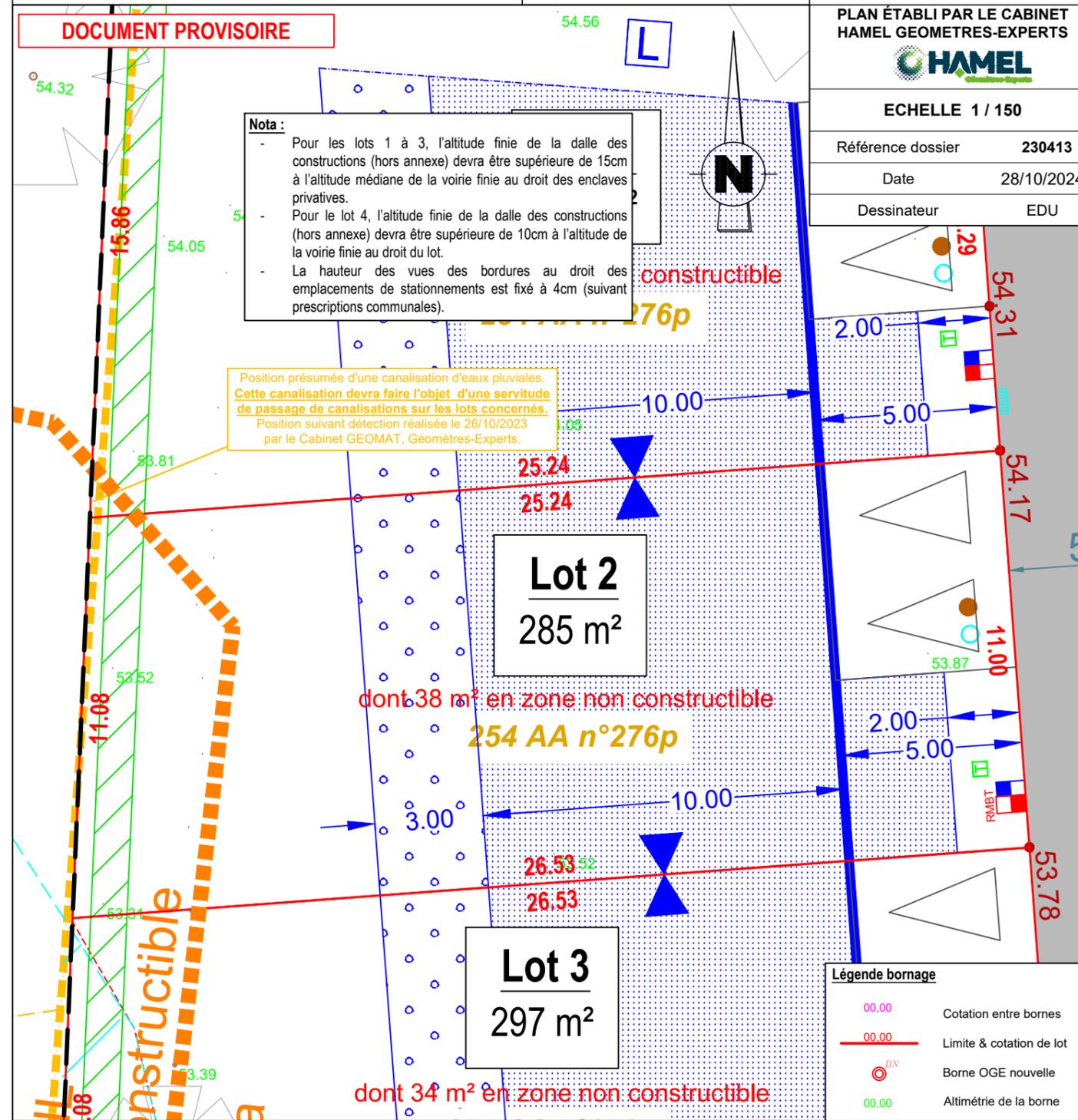
PLAN DE COMMERCIALISATION

DOCUMENT PROVISOIRE

Nota :

- Pour les lots 1 à 3, l'altitude finie de la dalle des constructions (hors annexe) devra être supérieure de 15cm à l'altitude médiane de la voirie finie au droit des enclaves privées.
- Pour le lot 4, l'altitude finie de la dalle des constructions (hors annexe) devra être supérieure de 10cm à l'altitude de la voirie finie au droit du lot.
- La hauteur des vues des bordures au droit des emplacements de stationnements est fixé à 4cm (suivant prescriptions communales).

Position présumée d'une canalisation d'eaux pluviales. Cette canalisation devra faire l'objet d'une servitude de passage de canalisations sur les lots concernés. Position suivant détection réalisée le 26/10/2023 par le Cabinet GEOMAT, Géomètres-Experts.



Légende bornage

00,00	Cotation entre bornes
00,00	Limite & cotation de lot
BN	Borne OGE nouvelle
00,00	Altimétrie de la borne

Légende du plan de composition

	Périmètre du lotissement		Emplacement et nombre de stationnement imposés : 2 places de stationnement traitées en matériaux perméables ou semi-perméables Accès possible à un garage sur l'emprise de façade en contact avec l'aire de stationnement		Citerneau E.U. (projet)
	Ligne d'accroche (50% de la façade)				Citerneau E.P. (projet)
	Bande constructible principale				Coffret Télécom (projet)
	Bande constructibilité restreinte La hauteur de façade (hors mur-pignon) ne devra pas dépasser 3m.				Coffret E.D.F. (projet)
	Arbre à planter par l'aménageur				Altitude terrain naturel
	Plantation d'une haie mixte dense par l'aménageur				Altitude voirie finie projetée
	Plantation d'une haie mixte dense à charge des acquéreurs				Servitude tréfoncière à constituer (passage de canalisations EU et EP) L'assiette devra rester libre de toute construction.
	Limite de zonage issue du PLU		Emprise présumée d'une zone humide Suivant "Rapport d'inventaire des zones humides" dressé en Décembre 2022 par le bureau d'études lao Senn		
	Sens du faitage du volume principal				